



États financiers

Fonds Iman de Global
31 décembre 2018



Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2-4
États de la situation financière	5
États du résultat net et du résultat global	6
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7
Tableaux des flux de trésorerie	8
Annexe du portefeuille	9
Notes annexes	10-18

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds Iman de Global (le « Fonds ») ont été dressés par la direction et sont approuvés par le Conseil d'administration de Global Growth Assets Inc. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à la direction. Il incombe au Conseil d'administration d'examiner et d'approuver ces états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités à l'égard de l'information financière.

Global Growth Assets Inc. a mis en place des processus adéquats pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements, tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. agit à titre d'auditeur externe du Fonds et a audité ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada en vue d'exprimer aux porteurs de parts du Fonds son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit ci-après.

Le chef de la direction,



Ronald Brooks

Toronto (Ontario)
Le 21 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des porteurs de parts du Fonds Iman de Global

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Iman de Global (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états du résultat net et du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de la direction sur le rendement du Fonds, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Francesco (Frank) Quatrale.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés


Le 21 mars 2019

Fonds Iman de Global

États de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017

	2018	2017
	\$	\$
Actif		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	51 999 865	44 518 054
Trésorerie	1 244 262	1 411 800
Souscriptions à recevoir	219 237	399 585
Dividendes à recevoir	25 044	27 694
Autres débiteurs	—	1 168
Total de l'actif	53 488 408	46 358 301
Passif		
Rachats à payer	241 199	294 152
Frais de gestion à payer (note 8)	116 395	96 413
Total du passif	357 594	390 565
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	53 130 814	45 967 736
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	44 259 396	40 739 954
Série F	8 871 418	5 227 782
Parts émises et en circulation à la fin de l'exercice (note 7)		
Série A	2 209 175	2 069 178
Série F	400 602	242 952
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	20,03	19,69
Série F	22,15	21,52

Approuvé par le Conseil d'administration de
Global Growth Assets Inc., le gestionnaire du Fonds



Ronald Brook
Administrateur



Nazreen Ali
Administratrice

Fonds Iman de Global

États du résultat net et du résultat global
pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Revenu de dividendes	1 073 125	928 922
Autres produits	816	1 548
Profit réalisé à la cession de placements	2 295 864	1 604 794
Variation de la plus-value latente des placements	241 151	3 611 023
Perte de change sur la trésorerie	(34 193)	(17 900)
	3 576 763	6 128 387
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 375 911	1 114 101
Frais d'évaluation et d'administration	289 305	218 853
Retenues d'impôt à la source	157 269	158 318
Autres charges	26 055	56 440
Honoraires d'audit	60 192	48 693
Frais de garde	22 087	21 969
Frais d'inscription	25 472	19 399
Frais de transaction (note 9)	11 807	12 896
Frais du comité d'examen indépendant	5 550	2 925
Moins : charges absorbées par le gestionnaire du Fonds	(432 609)	(372 601)
	1 541 039	1 280 993
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 035 724	4 847 394
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10)		
Série A	1 732 021	4 231 324
Série F	303 703	616 070
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10)		
Série A	0,81	2,22
Série F	0,91	2,60

Fonds Iman de Global

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

2018	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	40 739 954	5 227 782	45 967 736
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 732 021	303 703	2 035 724
Distributions			
Tirées du gain en capital	(1 002 097)	(202 766)	(1 204 863)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 002 097)	(202 766)	(1 204 863)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	7 816 474	4 387 457	12 203 931
Réinvestissements de distributions	1 000 201	177 598	1 177 799
Rachat de parts rachetables	(6 027 157)	(1 022 356)	(7 049 513)
Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	2 789 518	3 542 699	6 332 217
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 519 442	3 643 636	7 163 078
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	44 259 396	8 871 418	53 130 814
2017	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	30 291 442	4 684 582	34 976 024
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 231 324	616 070	4 847 394
Distributions			
Tirées du gain en capital	(868 650)	(114 513)	(983 163)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(868 650)	(114 513)	(983 163)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	10 192 837	1 031 152	11 223 989
Réinvestissements de distributions	868 227	95 311	963 538
Rachat de parts rachetables	(3 975 226)	(1 084 820)	(5 060 046)
Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	7 085 838	41 643	7 127 481
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 448 512	543 200	10 991 712
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	40 739 954	5 227 782	45 967 736

Fonds Iman de Global

Tableaux des flux de trésorerie

pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 035 724	4 847 394
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	34 193	17 900
Profit réalisé à la cession de placements	(2 295 864)	(1 604 794)
Variation de la (plus-value) latente des placements	(241 151)	(3 611 023)
Commissions et autres frais de transaction liés au portefeuille	7 859	8 574
Diminution des dividendes à recevoir	1 495	1 213
Diminution des autres débiteurs	1 168	–
Augmentation des frais de gestion à payer	19 982	22 382
Produit de la vente de placements	11 637 938	12 891 141
Achat de placements	(16 590 595)	(17 858 440)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(5 389 251)	(5 285 653)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	12 384 279	10 974 732
Rachat de parts rachetables	(7 102 466)	(4 964 001)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(27 064)	(19 625)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	5 254 749	5 991 106
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(134 502)	705 453
Trésorerie au début de l'exercice	1 411 800	724 247
Perte de change sur la trésorerie	(34 193)	(17 900)
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 243 105	1 411 800
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	918 506	902 047

Fonds Iman de Global

Annexe du portefeuille
au 31 décembre 2018

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Titres de capitaux propres (97,9 %)			
Îles Caïmans (2,5 %)			
Tencent Holdings Limited., CAAE	24 832	669 008	1 337 280
France (2,4 %)			
Sanofi-Aventis	10 622	1 226 621	1 255 739
Allemagne (4,0 %)			
BASF SE	10 019	1 213 931	945 558
SAP SE	8 766	911 708	1 190 688
		2 125 639	2 136 246
Irlande (2,6 %)			
Medtronic PLC	11 293	1 266 868	1 401 533
Pays-Bas (5,6 %)			
ASML Holding NV	6 426	1 097 603	1 377 194
Unilever NV Amsterdam	21 547	1 294 948	1 596 523
		2 392 551	2 973 717
Suisse (6,5 %)			
Nestlé SA	16 891	1 641 402	1 869 930
Roche Holding AG	4 630	1 409 554	1 563 395
		3 050 956	3 433 325
Royaume-Uni (2,6 %)			
Astrazeneca PLC	13 763	1 021 776	1 407 038
États-Unis (71,7 %)			
Alibaba Group Holding Limited, CAAE	6 998	1 587 896	1 308 759
Alphabet Inc., catégorie C	2 997	3 031 864	4 234 736
Apple Inc.	19 149	2 855 424	4 121 273
Broadcom Inc.	4 008	1 264 499	1 390 540
Celgene Corporation	8 206	1 229 206	717 572
Chevron Corporation	11 450	1 687 961	1 699 565
Eli Lilly and Company	7 135	771 929	1 126 538
Johnson & Johnson	15 990	2 073 146	2 815 463
McDonald's Corporation	6 700	984 801	1 623 259
Microsoft Corporation	36 907	2 598 237	5 114 669
Nike Inc., catégorie B	15 717	1 007 183	1 589 885
PepsiCo, Inc.	9 966	1 453 683	1 502 270
Pfizer Inc.	37 117	1 713 664	2 210 551
Schlumberger Limited	15 403	1 421 013	758 255
Starbucks Corporation	16 006	1 200 357	1 406 411
The Procter & Gamble Company	13 764	1 360 137	1 726 228
Union Pacific Corporation	6 111	1 042 280	1 152 545
United Parcel Service Inc., catégorie B	10 000	1 439 803	1 330 705
Visa Inc., catégorie A	12 364	1 385 821	2 225 763
		30 108 904	38 054 987
Total du coût et de la juste valeur des placements (97,9 %)		41 862 323	51 999 865
Trésorerie (2,3 %)			1 244 262
Autres actifs, déduction faite des autres passifs (-0,2 %)			(113 313)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			53 130 814

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 6 février 2009 et il a commencé son exploitation le 10 mars 2009. Global Growth Assets Inc. (« GGA » ou le « gestionnaire du Fonds ») est le gestionnaire du Fonds, et CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Mural Street, Suite 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le gestionnaire du Fonds le 21 mars 2019.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

Le Fonds a précédemment adopté IFRS 9 (2013), qui comprenait les exigences en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le Fonds a appliqué IFRS 9 (2014), qui comprend maintenant la version définitive de la norme relative aux instruments financiers, y compris le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Ce modèle s'applique aux instruments financiers classés et évalués au coût amorti, et aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur les créances et les autres débiteurs à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme des créances et de la grande qualité de crédit, les pertes de crédit attendues ne sont pas significatives.

L'adoption d'IFRS 9 (2014), le 1^{er} janvier 2018, n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds, car les actifs financiers continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné que le modèle économique et la performance du Fonds continuent d'être gérés sur la base de la juste valeur.

Instruments financiers à la juste valeur

a) Classement et comptabilisation

Les placements comprennent des actifs financiers comme des titres de capitaux propres. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'instrument arrive à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat net et du résultat global.

Le coût des placements est calculé selon le coût moyen pondéré des placements. Les profits et les pertes réalisés sur cession, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés en fonction du coût moyen des placements. Les profits et les pertes découlant d'une variation de la juste valeur des placements sont inclus dans les états du résultat net et du résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres cotés en bourse) est évaluée selon leurs cours de clôture à la date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Revenu de placement

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits, les profits (pertes) réalisés et la plus-value (moins-value) latente sont répartis entre les séries, au prorata.

Le Fonds est habituellement assujéti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut, et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans les états du résultat net et du résultat global.

Écart de change

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Il s'agit de la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds : les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont présentés au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie », et ceux ayant trait à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Profit réalisé à la cession de placements » et « Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements » des états du résultat net et du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières.

Distributions

Les produits gagnés par le Fonds sont distribués aux porteurs de parts au moins une fois par année, et ces distributions sont habituellement réinvesties par les porteurs de parts du Fonds. Les gains en capital nets réalisés (réduits par les reports prospectifs de pertes, le cas échéant) sont distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque exercice.

Les profits et les pertes latents sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts et ne peuvent être distribués jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs de parts, mais elles sont conservées pour être contrebalancées par tout autre gain en capital réalisé futur.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

3. Principales méthodes comptables (suite)

Frais de transaction

Les frais de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Frais de transaction » dans les états du résultat net et du résultat global. Les frais de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants.

Valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Pour chaque série de parts du Fonds, une valeur liquidative distincte est calculée en prenant la quote-part des actifs communs du Fonds revenant à la série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la même série, et en soustrayant de ce montant tous les passifs qui ont trait uniquement à une série précise. La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre de parts en circulation de cette série à la date d'évaluation.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Dans l'état du résultat net et du résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Aux termes des normes IFRS, l'International Accounting Standard (« IAS ») 32 exige que les parts d'une entité qui comprennent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées en tant que passif financier.

5. Risque lié aux instruments financiers

Les activités du Fonds l'exposent à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les principaux risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix et le risque de change). Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Ces risques, ainsi que les pratiques du Fonds en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer des sommes en entier lorsqu'elles deviennent exigibles. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de manquement est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Dans le cas d'achats, le paiement n'est effectué que lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations.

Le risque de crédit du Fonds est réputé être minimal, car la trésorerie représente une petite part du portefeuille total de placements.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que des placements du Fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie, au besoin. Le Fonds pourrait être assujéti à des restrictions en matière de liquidité en raison d'un volume insuffisant sur les marchés des titres du Fonds, ou les titres pourraient être assujéti à des restrictions juridiques ou contractuelles en ce qui a trait à leur revente. En outre, le Fonds est exposé au rachat quotidien en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetables sur demande à la valeur liquidative actuelle par part, au gré du porteur de parts. Le risque de liquidité est géré au moyen de l'investissement de la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être cédés. De plus, le Fonds conserve suffisamment de fonds en caisse pour financer les rachats prévus.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, tous les passifs financiers du Fonds arrivaient à échéance dans les trois mois.

c) Risque de marché

Les placements du Fonds sont assujéti au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les paragraphes suivants comprennent des analyses de sensibilité qui démontrent l'incidence qu'auraient eue sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des changements pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels pourraient différer et l'écart pourrait être significatif.

i) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle. Il est par conséquent exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés en d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. De même, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme avec l'intention première de contrebalancer ou de réduire les risques de change liés aux placements, ainsi que d'améliorer périodiquement le rendement du portefeuille.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change aux 31 décembre 2018 et 2017. Si le taux de change entre le dollar canadien et les devises avait augmenté (diminué) de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté (diminué) de 5 200 364 \$ au 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 – 4 452 449 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité.

31 décembre 2018	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Livre sterling	–	1 407 038	1 407 038	2,6
Euro	–	6 365 702	6 365 702	12,0
Franc suisse	–	3 433 325	3 433 325	6,5
Dollar américain	3 770	40 793 800	40 797 570	76,8
Total	3 770	51 999 865	52 003 635	97,9

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

i) Risque de change (suite)

31 décembre 2017	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Livre sterling	–	1 046 041	1 046 041	2,3
Euro	–	5 689 839	5 689 839	12,4
Yen japonais	–	697 823	697 823	1,5
Franc suisse	–	2 976 499	2 976 499	6,5
Dollar américain	294	34 107 852	34 108 146	74,2
Total	294	44 518 054	44 518 348	96,9

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que des variations causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change). Le gestionnaire du Fonds vise à atténuer ce risque grâce à une sélection appliquée et à la diversification de titres et d'autres instruments financiers selon les limites prévues par les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une variation de 10 % des indices Dow Jones Sustainability World et Dow Jones Islamic Market Titans 100 (les « indices de référence ») sur l'actif net du Fonds, au moyen d'une corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement des indices de référence du Fonds, aux 31 décembre 2018 et 2017, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Incidence sur l'actif net	5 313 081	4 596 774

Cette analyse présume que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes. La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

d) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque les expositions sont concentrées dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds.

Segment de marché	31 décembre	31 décembre
	2018	2017
	%	%
Soins de santé	23,5 %	25,7 %
Technologie de l'information	32,8 %	30,2 %
Biens de consommation de base	12,6 %	12,5 %
Biens de consommation discrétionnaire	11,2 %	10,5 %
Produits industriels	4,7 %	0,0 %
Services de télécommunications	2,5 %	7,6 %
Services financiers	4,2 %	3,5 %
Énergie	4,6 %	5,1 %
Matières premières	1,8 %	1,7 %
Total	97,9 %	96,8 %

6. Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe la juste valeur de ses instruments financiers selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 : Juste valeur qui correspond aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 : Données d'entrée fondées sur au moins une donnée d'entrée significative non observable et qui ne s'appuient pas sur des données du marché. Il n'y a que peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

6. Évaluation de la juste valeur (suite)

Si des données d'entrée de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants, qui portent sur la hiérarchie des justes valeurs, présentent l'information sur les actifs et les passifs du Fonds évalués à leur juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2018 et 2017.

31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	51 999 865	–	–	51 999 865
Total des actifs financiers	51 999 865	–	–	51 999 865

31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	44 518 054	–	–	44 518 054
Total des actifs financiers	44 518 054	–	–	44 518 054

Aucun transfert entre les niveaux n'a été effectué au cours des périodes closes les 31 décembre 2018 et 2017.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des autres débiteurs, des rachats à payer, des frais de gestion à payer et des charges à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur échéance à court terme.

7. Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, le nombre de parts émises rachetées et en circulation est présenté dans le tableau suivant.

	Série A		Série F	
	2018	2017	2018	2017
Parts en circulation, au début	2 069 178	1 698 907	242 952	243 065
Parts rachetables émises	382 230	534 990	118 808	49 087
Parts rachetables rachetées	(208 431)	(207 631)	(44 946)	(53 512)
Parts émises au réinvestissement de distributions	49 545	42 912	7 963	4 312
Échanges entrants	944	–	75 825	–
Échanges sortants	(84 290)	–	–	–
Parts en circulation, à la fin	2 209 175	2 069 178	400 602	242 952

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

8. Frais de gestion et autres charges

Frais de gestion et transactions entre parties liées

Le Fonds verse au gestionnaire du Fonds des frais de gestion annuels allant jusqu'à 2,5 % pour les parts de série A et à 1,5 % pour les parts de série F, qui sont assujettis à la taxe de vente harmonisée, selon le cas, afin de couvrir les frais de gestion. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et ils sont versés le dernier jour de chaque mois en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les frais de gestion se sont établis à 1 375 911 \$ (31 décembre 2017 – 1 114 101 \$) dont une tranche de 103 004 \$ (31 décembre 2017 – 85 311 \$) demeure à payer.

Au 31 décembre 2018, Global RESP Corporation détenait une tranche de 1 587 261 \$ (31 décembre 2017 – 1 507 290 \$) des parts du Fonds. Au cours de l'exercice, Global RESP Corporation a reçu des distributions de 36 272 \$ (31 décembre 2017 – 33 031 \$).

Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges directes ayant trait à ses activités, comme les commissions et les frais de courtage, les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les frais de garde et les autres charges. Chaque série de parts du Fonds est responsable des charges d'exploitation qui se rapportent précisément à celle-ci.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la rémunération versée aux membres du Comité d'examen indépendant par le Fonds s'élève à 5 550 \$ (31 décembre 2017 – 2 925 \$).

Certaines charges du Fonds ont été absorbées par le gestionnaire. Ces charges sont présentées dans les états du résultat net et du résultat global. Cette absorption peut être résiliée par le gestionnaire du Fonds en tout temps sans préavis.

9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Fonds a payé des commissions de courtage et d'autres frais de transaction de 11 807 \$ (31 décembre 2017 – 12 896 \$) pour des transactions du portefeuille.

10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Les tableaux suivants présentent le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Série A		
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 732 021	4 231 324
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	2 132 321	1 903 127
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,81	2,22
Série F		
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	303 703	616 070
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	333 688	237 195
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,91	2,60

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2018 et 2017

11. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible comme fiducie de fonds communs de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « *LIR* »). Les revenus du Fonds sont assujettis à l'impôt, y compris les gains en capital nets réalisés, pour l'exercice où ces montants ne sont pas payés aux porteurs de parts ni à payer aux porteurs de parts à la fin de l'exercice. L'impôt sur les gains nets réalisés non payés ou à payer par le Fonds est généralement recouvré conformément aux dispositions de remboursement de la *LIR* et de la loi de l'impôt sur le revenu des provinces, à mesure que les rachats sont effectués. Le Fonds s'assure que des distributions suffisantes de revenus et de gains en capital nets réalisés sont faites aux porteurs de parts inscrits pour le Fonds, afin qu'aucune charge d'impôt sur le résultat ne soit requise dans les états financiers.

Le Fonds n'a aucun solde de report en avant de pertes autres qu'en capital. Aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états de la situation financière à l'égard des reports de pertes en avant.

12. Certains chiffres comparatifs présentés ont fait l'objet de reclassements afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation présentés, ni sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Des reclassements ont été effectués dans les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 afin de faire une distinction entre le montant auparavant présenté en tant que charges à payer aux postes Augmentation des frais de gestion à payer et Rachat de parts rachetables, et le montant auparavant présenté en tant que souscription, dividendes et autres débiteurs aux postes Diminution des dividendes à recevoir, Diminution des autres montants à recevoir et Produit de l'émission de parts rachetables.